



Lycée Jean Perrin – LAMBERSART

2 Avenue Sakharov - B.P. 129 – 59832 LAMBERSART Cedex

LA RESTAURATION SCOLAIRE 2023/2024

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lycée dispose d'un restaurant scolaire qui est ouvert les lundi – mardi – mercredi – jeudi et vendredi entre 11h15 et 14h.

Il y a plusieurs services successifs entre 11h15 et 13h30 :

1^{er} service à partir de 11h15

2^{ème} service à partir de 12h10

3^{ème} service à partir de 13h05

Attention : dernier plateau à 13h30 car le restaurant scolaire ferme à 14h.

LA CARTE DE RESTAURATION



La carte génération H.D.F. peut être utilisée comme carte de restauration scolaire !

Elle est gratuite et doit être demandée sur <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/>

A NOTER : C'est automatique pour les entrants à la rentrée 2023.

Pour les élèves déjà au lycée en 2022-2023 la bascule de l'argent de la restauration sur la carte H.D.F. doit être demandée à l'intendance **car la carte actuelle reste par défaut celle qui doit être utilisée.**

Les élèves à la rentrée disposent d'une carte de restauration :

- soit leur carte de la restauration obtenue l'année 2022/2023 ;

- **soit la carte génération H.D.F. pour les nouveaux élèves (voir ci-dessus comment la demander) ;**

En cas de perte de la carte de restauration, il est toujours possible d'en acheter une nouvelle auprès des services d'intendance au **prix coûtant (environ 6 €)**. Mais nous vous conseillons d'opter pour la carte H.D.F. **qui peut être demandée gratuitement.**

APPROVISIONNEMENT DE LA CARTE

L'élève doit **OBLIGATOIREMENT** avoir approvisionné la carte de restauration d'au moins le prix d'un repas **(3,85 € en 2023)** pour pouvoir réserver un repas et déjeuner :

- sur l'E.N.T. du lycée après connexion avec le code EDUCONNECT en cliquant sur le logo 

- sur l'application TURBOSELF à télécharger sur votre téléphone portable

A NOTER : Ces moyens mis à votre disposition seront à privilégier.

La procédure de paiement en ligne est alors détaillée, il suffit de cliquer ! 😊

- par un paiement à l'intendance (**montant minimum de 20 € soit environ 5 repas**) par chèque à l'ordre de « Monsieur le Régisseur du Lycée Jean Perrin de Lambersart » ou en espèces (un reçu vous sera délivré).

En cas de difficultés financières, vous pouvez retirer un DOSSIER DE FONDS SOCIAL auprès des services d'Intendance.

RÉSERVATION DU REPAS

COMMENT ?

L'élève doit réserver son repas pour pouvoir déjeuner:

- sur une des 2 bornes de réservation du lycée : l'une est située dans le bâtiment F accès escalier central et l'autre est située au rez-de-chaussée du bâtiment A au niveau de la salle des professeurs ;

- sur l'E.N.T. du lycée après connexion avec le code EDUCONNECT en cliquant sur le logo 

A NOTER : La réservation en ligne est mis à votre disposition et sera à privilégier.

Par l'application, il est possible de **faire plusieurs réservations de repas** en sélectionnant les jours où l'élève souhaite manger sur la semaine en cours et celle à venir. Cela évite les oublis de réservation ! 😊

QUAND ?

Sur la borne de réservation : A partir de la veille du repas à 15h et jusqu'au matin à 11h.

En ligne sur l'E.N.T. : Jusqu'au matin (11h) le jour de la prise du repas.